Région
Hauts-de-France

Fiche d'information

Projet de relance des marchés d'acquisition des vêtements professionnels et des équipements de protection individuel

Historique projet 2017 :

L'objectif de ce projet consistait à mettre en place un marché commun permettant d'harmoniser les pratiques en matière de fourniture de vêtements de protection, de travail et d'équipement de protection individuelle et de chaussures pour les agents techniques de la Région Hauts-de-France.

La contrainte de ce projet reposait sur la nécessité de livrer ces EPI, chaussures et vêtements de protection pour la rentrée scolaire de septembre 2018 car cela correspondait à :

- La fin de certains contrats existants (DMPL)
- La prise en charge par la Région de ces fournitures aux établissements publics locaux d'enseignement, avec, en contrepoint, la diminution de la dotation générale de fonctionnement des lycées en 2019
- Le respect de la règlementation et de l'équité de traitement pour tous les agents techniques exerçant les mêmes fonctions dans des directions différentes
- L'uniformisation des dotations et création d'un visuel Hauts de France

Le public concerné comprend différents types d'agents techniques :

- Les ATTE et agents informatiques dans les EPLE
- Les EMATs et EMOPs
- Les Agents des Ports
- Les Agents du Siège
-

Démarche et planning

Plusieurs marchés sont à relancer, ils concernent l'achat des vêtements de travail, les EPI classiques et les EPI spécifiques.

Nous prévoyons une mise en publicité des marchés en octobre 2021, pour un passage en CAO début mars 2022 et une prise d'effet des marchés début juillet 2022.

Nous sommes donc, dans la première étape du processus qui consiste à établir un bilan des marchés actuels pour en améliorer l'offre et le fonctionnement au bénéfice des agents de la collectivité.

C'est dans ce cadre, avant la rédaction des DCE, qu'il a été proposé de concerter les organisations représentatives des personnels.